

28042026\_05

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

**Nombre de Conseillers**

- en exercice 15
- présents 14
- votants 15
- Excusée 1
- (dont 1 procuration)
- Absent

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Christiane MADAULE, Maire

Date de la convocation : 22 avril 2026  
Date d'affichage : 22 avril 2026

Étaient présents : Mmes : Christiane MADAULE ; Martine CROS ; Angeles DESCATOIRE ; Séverine GARCIA VAYSSE ; Manon SICARD ; Claudine SERRA ; Josiane BALZAN  
Mrs : Serge BARBASTE ; Christophe BRENAC ; Vincent COUSINIÉ ; Benoit OULES ; André LOPEZ ; Maxime LAURENT ; Olivier CHEREL

Excusée : Mme Jocelyne GALINIER

Mme Josiane BALZAN a été élue secrétaire de séance

**Contrat de Travail à Durée Déterminée  
Autorisation de principe**

Lors du précédent Conseil Municipal en date du 02 avril, nous avons évoqué la proposition d'une candidature sur un poste d'agent d'entretien des espaces verts, en CDD de 3 mois de 20 heures/semaine pour renforcer l'équipe technique de la commune.

Après avoir reçu le candidat en mairie, il s'avère qu'il ne nous est pas possible de finaliser un contrat avec cette personne. Nous avons publié sur Panneau Pocket un appel à candidature. Mme le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à signer un contrat de travail si l'opportunité d'un candidat à ce poste se présentait avant le prochain conseil.

Il est précisé que les crédits nécessaires pour ce poste ont été intégrés au budget communal.

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité (dont 1 voix par procuration).

- Autorise Mme le Maire à signer un CDD
  - o D'une durée maximum de 6 mois
  - o A hauteur de 20h/semaine maximum.

Josiane BALZAN  
Secrétaire de Séance



Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures

Christiane MADAULE  
Maire


